



**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 19 novembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Dans le cadre de l'évaluation des finances publiques à l'occasion du projet de budget pour 2025, le Conseil national des finances publiques (CNFP) a analysé la capacité d'investissement de notre économie. Ainsi, le CNFP a relevé, en citant le STATEC, que la capacité d'investissement des entreprises a été impactée négativement ces dernières années, notamment pas des conditions de financement moins favorables et à cause d'une volatilité des coûts. En comparaison européenne, la part d'investissement des entreprises luxembourgeoises dans le total de l'économie est faible et s'est encore détérioré. Le taux d'investissement était de 14% en 2023, contre 23% en moyenne pour la zone euro, en-dessous de son niveau de 2019 de 19%, contre 25% en moyenne pour la zone euro.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme :

- **Monsieur le Ministre est-il au courant du faible taux d'investissement des entreprises ?**
- **Comment Monsieur le Ministre explique-t-il cette détérioration ?**
- **Quelles actions Monsieur le Ministre entend-il entreprendre pour relancer l'investissement des entreprises et pour combler le retard par rapport à la moyenne en zone euro ?**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent Mosar

Député